



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aménagement du territoire et environnement : personnel

Question écrite n° 39532

## Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement de bien vouloir lui indiquer le nombre de fonctionnaires de son ministère mis à disposition d'organismes extérieurs. Il lui demande quels sont leur fonction et le montant de leurs rémunérations.

## Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative, notamment, au nombre de fonctionnaires de son ministère mis à disposition d'organismes extérieurs, leurs fonctions et le montant de leurs rémunérations. Actuellement, neuf agents du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement sont mis à la disposition d'organismes extérieurs. Il s'agit, pour la quasi-totalité, d'agents de catégorie A occupant des fonctions d'encadrement. Ces personnes sont pour plus de la moitié d'entre elles mises à disposition d'établissements publics sous la tutelle du ministère, les autres personnes étant mises à la disposition d'autres administrations, d'organismes internationaux et d'associations. Les rémunérations sont fixées, pour les agents mis à disposition, au même niveau que dans leur administration d'origine et dépendent des statuts particuliers des personnes concernées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39532

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et environnement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 décembre 1999, page 7337

**Réponse publiée le :** 1er mai 2000, page 2727